

4 mai 2023

Comité Social d'Administration : entre dirigisme et indifférence, le dialogue social ...

« La vie n'est qu'une longue perte de tout ce qu'on aime .. »
Victor HUGO (L'homme qui rit)

Nous n'attendons pas grand-chose des comités sociaux d'administration...
si ce n'est de pouvoir nous exprimer, vainement, sur des sujets qui touchent les missions pour lesquelles nous nous impliquons encore ;
si ce n'est rappeler que l'humanité n'a pas encore disparu des services dans l'espoir de voir une direction encline à soutenir les efforts de ceux qui souffrent de leur investissement laborieux tandis qu'ils semblent exclus de toute bienveillance ;
si ce n'est s'opposer aux diktats statistiques qui dressent des feuilles de route changeantes noyant par là même le sens que l'on peut encore trouver au travail...
Nous n'attendons pas grand-chose, mais nous serons tout de même déçus.

Que penser de cet ordre du jour qui nous prévoit des votes sur des sujets déjà actés dans des notes de service ? certains penseront que le « 49.3 » est dépassé tant le style est abscon, d'autres trouveront une défense mêlant harmonie de la dgfip (« tout le monde passe au zéro cash ») et urgence de la Délégation ou des élus (« vous êtes en retard sur le SFACT ») : en bref rien de local... rien de personnel.

Il y a, nous l'espérons, plus d'indifférence que de mépris dans cette façon de faire et nous devrions être heureux de voir tout ce pouvoir décisionnaire en action s'il était plus proche de notre réalité, du monde réel.

Inciter à des versements dématérialisés pourquoi pas ? Mais condamner les paiements en espèces pour la partie de la population économiquement la plus faible cela revient à les exclure un peu plus et à renoncer à une partie du recouvrement. Pourquoi nous ôter le choix des moyens de paiements ?

Chaque jour, les agents que nous sommes ont un peu plus l'impression d'être des otages politiques et personne désormais ne semble pouvoir définir la neutralité qui devrait être de mise dans les services.

Nous doutons (mais qui sommes nous pour avoir une opinion?) du bien fondé de certaines décisions, nous doutons de l'égalité de traitement (qui se porte garant pour des corrections de copies qui ne sont plus anonymes?) et tous les gages que vous nous donnez rompent un peu plus la confiance qui devrait être naturelle entre nous.

Les larmes sont désormais courantes dans cette maison et les meilleurs éléments de l'actor studio mêlent leurs eaux aux éléments les plus investis dans leur travail ... qui eux restent discrets.

Nous regrettons depuis des années maintenant que la médecine de prévention ait disparu dans le département : elle nous aurait donné un étalon de l'état des services et nos demandes à ce niveau seront restées vaines ... nous ne sommes pas assez nombreux, peut-être, à trouver légitime l'existence d'une médecine du travail préventive....

Pas assez nombreux ... ou pas assez puissants ...ou pas encore assez malades.

Pour ce qui est enfin du règlement intérieur « local », il s'agit d'adopter une mouture nationale et uniforme pour tous les CSAL, mouture qui vous laissera tout le loisir de nous expliquer par le détail les raisons pour lesquelles vous avez raison ...

L'organisation internationale du Travail définit le dialogue social comme incluant « tous les types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs selon des modalités diverses, sur des questions d'intérêt commun... »

Dans ce comité s'il y a des échanges d'informations et un peu de consultation formelle, il n'y a en revanche aucune place pour la négociation et la prévention ... Le nouveau règlement intérieur ne nous aidera certainement pas à rééquilibrer nos discussions, nous perdons une fois encore une chance de dialoguer...

Et nous sortirons déçus ... Alors que nous n'attendions rien...